Image not found or type unknown

parent étranger d'enfant francais

Par **sisquo**, le **17/09/2009** à **17:44**

Bonjour

je suis étrangers et j'aimerai vous exposé ma situation en espérant avoir plus d'éclairsissement.

je me suis marier en 2005 avec ma femme de nationalité française.les parents de mon épouse non jamais accepter notre mariage en soupçonnant un mariage blanc.ils l'ont donc signaler à un OPJ qui a ouvert une enquête.

après notre mariage, j'ai obtenu un titre de séjour vie privé et familiale.ensuite j'ai poursuivi mes études en Afrique.mais je rvenai très souvent en France pour voir mon épouse.pendant mes absences, les parents de mon épouse lui ont mi la précion pour quelle signe et fasse des fausses déclarations chez l'OPJ.

2 mois avant notre troisième anniversaire de mariage, je réçois un courrier de la réfecture qui refuse de rénouveler mon titre de séjour et m'ordonne de quitter le térritoire.

j'ai fais un recourt au tribunal administratif et par le billais d'un avocat.mais la réponse fût négative. puis j'ai fais appel.depuis mon épouse et moi sont en grave désacord ...

entre 2 j'ai fais une nouvel renpcontre avec une démoisele de nationalité française et nous attendons un bb dans quelque mois.et c'est là tous le dilème.mes questions sont les suivantes:

- étant toujours marier(car mon épouse est contre l'idée de divorser) , es ce que je peu faire une demande d'obtention de titre de séjours en tant que parent d'enfant français a la naissance de mon fils?
- que dois je faire pour etre dans la légalité?
- comment devrai je m'y prendre?

merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés